Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 193

Artikel: Chronique du mois : l'idée en marche ; les Congrès de l'été ;

l'assurance-vieillesse et les femmes mariées ; les femmes à la Vme

assemblée de la S.d.N.; in memoriam

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258241

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

conférencière nous lit (et que, il va sans dire, on ne peut songer à publier) montrent à quel point la compréhension de l'âme des adolescents est un facteur essentiel dans la tâche d'un pédagogue.

Une nombreuse assistance se presse dans la belle salle de l'antique Hôtel de Ville; le privilège de nous y réunir est dû à la bienveillance du landamman Branger. Mle Bloch, que nous avons déjà entendue une première fois (le Suffrage féminin à l'heure actuelle), fait une conférence sur ce sujet: Les tâches de la femme dans la commune. Une douzaine de messieurs semblent fort intéressés par l'exposé de la conférencière. Ils auront pu se convaincre que, loin de prétendre supplanter l'homme dans ses droits, ainsi que le veut la légende répandue par nos adversaires, la féministe désire prendre une part plus active des devoirs et des responsabilités des citoyens, et que, pour le faire avec autorité, le droit de vote lui est indisapensable.

Une fois encore nous nous retrouvons dans le même local: cette fois, c'est. M. Hartmann, professeur à Davos, qui nous donne le régal d'une séance de projections lumineuses sur le Parc National. Les vues fort belles et les commentaires qui les accompagnent nous donnent la plus grande envie de connaître cette partie de la Suisse, ignorée du plus grand nombre d'entre nous.

Notre « thé suffragiste », auquel nous convions tous ceux et celles, amis et adversaires, que l'Idée intéresse, a lieu dans la spacieuse salle des fêtes du Central-Sport Hôtel. Autour des petites tables se groupent jeunes et vieux, prêts à applaudir aux paroles pleines de conviction de MIL Gourd, de MIL Leuch, au régal musical que nous offre MIL Stutz, de Davos. Et un gentil trio de suffragistes en herbe, enfants du landamman Branger, nous charme par ses chansons. Les nombreux représentants du sexe fort, venus en famille, semblent fort à l'aise dans notre milieu fêministe. Que penserait, s'il se trouvait là, cet hôtelier qui a recommandé à ses employés d'éviter Davos et l'influence pernicieuse de ses hôtes, car, a-t-il dit, plein d'horreur et d'effroi : « Es wimmelt dort von Bolschewikgeist! » ?

Résultat de cette soirée familière si réussie: douze nouveaux membres viennent réjouir le cœur de Mile Beeli et le nôtre!

Nous voudrions parler encore des excursions faites en commun: le tour du lac, le pique-nique au chalet du Naz, retraite de suffragistes, où nous sommes accueillies comme des amies, avec la plus charmante hospitalité. Et puis, le dernier jour, cette inoubliable excursion en voiture dans le Sertigtal, où le chemin, côtoyant un torrent, serpente au milieu des forêts de sapins, de mélèzes, et des champs où le foin fleure si bon! C'est l'adieu aux Orisons, aux cours de vacances, à celles qui, de tous les coins de la Suisse, sont accourues et vont disparaître de notre horizon!

Zur Herberg hier für kurze Zeit, Die Heimat ist die Ewigkeit! Cet adage, remarqué sur les murs d'un des chalets égrenés dans la verdure le long de la route, nous inspire un sentiment de mélancolie. Cependant, cette étape si courte dans l'étape à peine plus longue qu'est la vie en regard de l'éternité, nous laissera un souvenir bienfaisant. Et c'est avec reconnaissance que nous pensons à celles qui, sans égard pour leur propre fatigue et leur peine, ont su mener à bien ces délicieux cours de vacances. Et nous leur disons: Merci, et à l'année prochaine!

A. R.

Où nous en sommes

Déficit d'abonnements au 25 juillet dernier
Par Mme Z. (Aigle)
Par Mme C. (canton de Fribourg) 1 >
Par Mlle Sch. (Genève)
Mlle V. (Yens sur Morges)
Par Mme MB. (Lausanue)
Par Mlle H. B. (Vaud)
Déficit sur l'an dernier

Chronique du mois

L'Idée en marche; les Congrès de l'été; l'assurancevieillesse et les femmes mariées; les femmes à le V^{me} Assemblée de la S. d. N.; in Memoriam,

Un mois de vacances, même variable, orageux, venteux, neigeux à l'altitude, cela semble court — très court. Et cependant, indépendamment des graves questions politiques que ce mois d'août 1924 a vu régler, et de l'aube de temps plus paisibles qui semble devoir le marquer dans l'histoire — bien des événements intéressant notre point de vue se sont produits, qui attestent que l'.« Idée » chemine à pas tranquilles, mais sûrs et ininterrompus, tandis que, paresseusement allongées sous les mélèzes (ou regardant mélancoliquement derrière les vitres tomber la pluie!), nous semblons croire qu'en un mois de vacances toute la vie féministe s'endort, comme une marmotte lors des premiers froids.

Oh! pas de grands succès à signaler, cependant. Les Parlements, ou sont en vacances eux aussi, ou ont été trop absorbés par les ratifications de la Conférence de Londres, pour voter des lois féministes. Cependant Lord Astor a déposé à la Chambre Haute un projet de loi reconnaissant aux pairesses « in their

DEUX LIVRES DE FEMMES

A travers la Nuit¹ > (Out of the Shadow)

Un livre qui a suffisamment intéressé M¹¹⁶ S. Godet pour qu'elle y consacrât le temps nécessaire à une bonne traduction ne saurait être une lecture sans valeur.

A travers la Nuit, biographie saisissante de vie, rappelle dans les grandes lignes une œuvre qui eut, en son temps, un succès moral: La Jeunesse d'une Ouvrière, par Adelheid Popp (aujourd'hui, un des leaders socialistes et féministes d'Autriche). Toutefois, il y a cela de particulier dans les souvenirs de Rose Cohen qu'ils nous introduisent dans l'intimité d'une famille et d'une ambiance strictement, farouchement, attachées à la tradition israélite — milieu pauvre — pis encore, misérable, de Juifs de Russie, aussi mal accueillis dans le Nouveau-Monde qu'ils étaient peu considérés dans leur patrie d'emprunt. Et sans

doute, est-ce cette persécution, ouverte ou latente, qui les a repliés de la sorte sur eux-mêmes, dans l'observance rigide de rites millénaires, patients et endurants jusqu'à l'invraisemblance. Alors que les frères Tharaud ont vu du dehors, en « Gentils », les Juifs d'Orient qu'aucun mélange de races n'a encore détournés de leurs origines, avec Rose Cohen nous pénétrons tout droit dans le Ghetto; et comme elle est femme, elle entre dans certains détails qu'une femme seule pouvait observer et décrire avec cette minutie et cette sensibilité.

La préface ouvre des aperçus intéressants sur la vie mariée de l'auteur et, plus encore, sur son œuvre littéraire. Mais cette vie mariée et cette production intellectuelle étant l'une et l'autre un aboutissement, un véritable triomphe d'une volonté tenace, j'y reviendrai ultérieurement.

Des maisons sordides où l'on s'entasse dans un quartier malsain, Ruth — nom que l'héroïne se donne — passe à l'atelier de tailleur. Son home est pauvre, certes, mais il est honnête, moralement propre. A l'atelier, il faut supporter des promiscuités répugnantes, un langage ordurier. Après plusieurs tentatives vaines d'amélioration — tous les ateliers où elle est employée se ressemblent — devant une provocation intolérable, la pauvre fille, outrée, sort de son maintien effacé, et elle

¹ Par Rose Cohen; traduit de l'anglais, par S. Godet. • La Renaissance du Livre », Paris, 78, Boulev. St-Michel.

own right » le droit de siéger dans l'auguste assemblée et d'y émettre un vote. On se souvient que Lady Rhondda avait déjà tenté de forcer cette porte en s'appuyant sur la loi qui abolissait toute infériorité pour cause de sexe dans l'exercice des fonctions publiques, mais avait échoué, quand bien même un homme, possédant les mêmes titres et apanages qu'elle, aurait eu de ce seul fait son siège de velours rouge réservé à la Chambre des Lords. La discussion du projet de Lord Astor a été renvoyée à plus tard.

En Hollande, une huitième femme, Mme Annie Meyer, est entrée à la Chambre en remplacement d'un député catholique décédé. Espérons que son influence et celle de ses collègues s'emploiera à faire rapporter la mesure que vient de prendre le gouvernement d'exclure des fonctions de l'Etat les femmes mariées: Les chemins de fer néerlandais ont été les premiers atteints. La lutte économique est décidément la plus rude de toutes celles qu'ont à mener les femmes pour l'égalité de leurs

En Grèce, c'est malheureusement un échec qu'il faut annoncer, l'Assemblée nationale ayant rejeté un article du projet de loi sur l'administration des communes, disant qu'après les prochaines élections, le gouvernement aurait la faculté de reconnaître par un simple décret le droit de vote en matière municipale aux femmes. Notre confrère d'Athènes, la Lutte de la Femme, auquel nous devons cette nouvelle, relève fort justement à ce propos qu'une Assemblée capable d'émettre un tel vote n'est pas, comme elle prétend l'être, une Assemblée républicaine, puisqu'elle n'admet pas de la sorte que la République soit basée sur la volonté de tous les membres de la nation.

Enfin, chez nous, un petit progrès, — oh! bien modeste! est à signaler. Quelques députés vaudois ont déposé sur le bu-reau du Grand Conseil une motion qui doit être discutée sous peu, aux fins d'étendre le droit de vote en matière de tribunaux de prud'hommes aux patronnes et employées du sexe féminin. Si petit que soit ce premier pas, il peut être suivi de beaucoupd'autres plus grands et plus importants; et en félicitant les auteurs de ce projet de leur initiative, nous leur souhaitons plein, succès, espérant que Vaud viendra en troisième rang, après Neuchâtel et Bale, dans la liste des cantons qui ont introduit cette nouveauté « révolutionnaire » de l'électorat féminin aux tribu-

naux de prud'hommes!...

L'été est la saison des Congrès: aussi en devons-nous signa-Associations pour la Société des Nations, qui se tint à Lyon à la fin de juin, et dont les délégations d'Angleterre, de France et d'Allemagne comptèrent un bon nombre de femmes 1, du moins le Congrès international contre la tuberculose s'est-il réuni à Lausanne durant ces journées d'août que nous passons en revue. Ses débats ne nous ont point paru trop techniques pour que nous n'encouragions pas nos lectrices à se renseigner de près sur ses travaux; les noms de quelques femmes médecins ont été mentionnés dans les discussions; et last but not least, M. Chuard, président de la Confédération, a rendu, dans son discours d'ouverture, un hommage certes mérité à l'une des nôtres, Mme Ch. Olivier, docteur en médecine, qui, aux côtés de son mari, s'est fait l'apôtre de la lutte antituberculeuse en Suisse.

La Fédération féminine universitaire internationale s'est également réunie cet été en Congrès bi-mensuel à Christiania. La Fédération suisse, qui vient d'adhérer à la Fédération internationale, n'avait pu, vu la distance, qu'envoyer deux déléguées, M^{II}le Ruth Speiser, de Bâle, et M^{III}e Zollinger-Rudolf, de Zurich. Le Congrès a réuni environ 300 déléguées (la Fédération compte actuellement 20 branches nationales et un total de 27.000 membres) qui ont entendu avec grand intérêt les rapports de la présidente, professeur Caroline Spurgeon, et de Lady Rhondda sur la nécessité d'ouvrir aux femmes les carrières de la haute finance et de la grande industrie, auxquelles peuvent les préparer aussi bien que les hommes leurs études universitaires. Lady Rhondda, notamment, en sa qualité de directrice de la Compagnie britannique d'assurance contre l'incendie, était spécialement bien qualifiée pour traiter ce sujet! Miss Marg. Goldsmith, commissaire assistante de la section commerciale de l'ambassade américaine à Berlin, et Mrs. Corbett-Ashby, notre présidente internationale, ont montré le rôle que la femme pouvait remplir en politique, et Miss Tuke, directrice du Bedford College de Londres, a éveillé un si vif intérêt par sa communication sur un langage international, qu'une Commission spéciale a été nommée pour étudier cette question 2. Le mandat de la présidente arrivant à son terme sans qu'une réélection fût possible, c'est Mrs. Virginia Gildersleeve, doyenne de Barnard College, New-York, qui a été promue à ce poste. A côté du Congrès de l'Union interparlementaire,

siège à Berne et à Genève au moment où nous écrivons ces lignes, et auquel participent également des femmes, c'est encore comme un Congrès que l'on peut considérer le Cours

ler ici plusieurs qui intéressent spécialement les femmes. Si nous sommes en retard pour mentionner celui de l'Union des

quitte sur ces mots: « Je prie Dieu de me faire trouver la mort d'ici à la maison plutôt que de jamais rentrer dans un atelier de tailleur. > Elle tint parole. Ses expériences précédentes, en qualité de domestique dans le quartier juif, n'avaient pas été plus heureuses : elle fut indignement exploitée, mal nourrie, surchargée de besogne et couchant, le soir, sur deux chaises, avec une couverture sale.

Maintenant, la lingerie lui procure un travail plus satisfaisant, mais à maintes reprises, des troubles de santé l'obligent au repos. C'est alors que sa soif d'apprendre, en lutte constante avec la tyranique autorité paternelle, qui redoute de voir affaiblie l'emprise de la tradition, trouve enfin à s'étancher. Ruth a appris à lire l'anglais, au prix de difficultés qui eussent rebuté bien des courages. Dans l'hôpital clair où la ramènent ses crises d'anémie, son horizon s'étend. Quelques jeunes visiteuses deviennent des amies, des conseillères; elle leur devra de découvrir la campagne, la grisante et saine nature, en s'occupant dans une colonie de vacances. « Grâce à la maladie, nous dit-elle, je secouai le joug de la maison paternelle, comme je l'avais tant souhaité... > Le joug, oui, mais non pas la fidèle affection pour les siens.

La biographie s'arrête devant une perspective plus riante un soupçon d'aisance pour toute la famille, de belles études poursuivies par l'un des fils, et pour Ruth — joie indescriptible - l'indépendance d'esprit, la possibilité de s'instruire.

Revenons à la préface, qui nous mènera plus avant dans l'histoire de Rose Cohen — car elle est mariée, elle a une fille - et qui, surtout, nous apprend comment fut rédigé son premier livre: A travers la Nuit. Voici ce qu'elle écrit à ce sujet : « Et les chapitres s'empilaient sur mon pupitre. A quelle fin? Je l'ignorais. J'avais devant les yeux un certain point de mon récit, un moment de notre vie auquel je voulais arriver. C'est à ce but que je tendais, et il m'eût été aussi impossible de m'arrêter que d'empêcher le vent de souffler. J'étais partie, il me fallait poursuivre. Toute mon énergie, toutes mes forces, tous mes désirs se concentraient sur ce seul effort : exécuter ce que j'avais entrepris. > Ses proches, maintenant, sont en complète sympathie et lui facilitent sa tâche quand, le soir venu, le travail matériel achevé, elle reprend son manuscrit. Et des années

Est-ce à l'inexpérience de l'auteur, qui sort d'être simple écolière, est ce à la durée de son effort de composition qu'on doit attribuer les longueurs de cet ouvrage? Probablement,

¹ Voir à ce sujet un très intéressant article de Mme M.-L. Puech dans la Française.

 $^{^2}$ On est seulement étonné que les universitaires aient attendu jusqu'à maintenant pour s'apercevoir de l'importance de ce problème! $(R\acute{e}d.)$

de vacances (Summer School) de l'Union internationale de Secours aux Enfants, qui a eu à Genève un tel succès que l'on peut avoir la curiosité de se demander si c'est au simple choix de notre ville qu'il a tenu, et si, en y convoquant notre propre Cours de vacances suffragiste, nous aurions rencontré pareil accueil dans la presse et auprès des autorités?... Le point culminant en a sans doute été la cérémonie du 10 août, à Saint-Pierre, où Miss Eglantine Jebb, la fondatrice de l'U.I. S. E., a commenté en chaire de façon émouvante la Déclaration de Genève, dite Charte de l'Enfant. C'est la deuxième fois seulement qu'une femme prêche dans notre cathédrale, la première prédicatrice ayant été Miss Maude Royden, qu'aucune participante du Congrès suffragiste de Genève en 1920 n'a oubliée: et nous ne pouvons nous empêcher de nous demander pourquoi les théologiennes suisses ne profitent pas, elles aussi, de la grande obligeance du Consistoire de l'Eglise nationale, et laissent à des étrangères l'usage de cette chaire historique qu'on leur concéderait certainement très volontiers? Il est vrai que nos femmes pasteurs sont trop peu nombreuses, le fâcheux exemple de Zurich ayant découragé beaucoup d'entrer dans la carrière.

Quant à la Charte de l'Enfant, nous y souscrivons certes des deux mains. Mais nous voudrions que tous ceux et celles qui l'écoutent, la lisent ou la propagent, ne songent pas seulement, ce faisant, à des enfants lointains, à des petiots de l'étranger, en faveur desquels on crée des œuvres et on collecte, mais aussi à d'autres, beaucoup plus près de nous et qu'atteint parfois indirectement le contre-coup de notre vie de tous les jours: petits commissionnaires pâlots, fillettes anémiques courant à travers la ville porter des paquets, apprenties couturières subissant les exigences d'une clientèle mondaine, enfants s'étiolant sans air dans un taudis ou gaminant dans la rue, parce que père et mère travaillent au dehors toute la journée... C'est pour ceux-là aussi, petites plantes de nos vieux quartiers ou de notre banlieue populeuse, qu'a été édictée la Charte de l'Enfant.

Ce mois d'août a vu encore éclore un message complémentaire du Conseil fédéral relatif à l'assurance-vieillesse et survivants, et qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, avant même que les Chambres aient été appelées à en débattre. D'une manière générale, il ne paraît pas rencontrer beaucoup de sympathie et sa discussion coïncidera peut-être avec son enterrement.

On en connaît l'économie générale. L'assurance invalidité serait renvoyée à des temps meilleurs. Tous les hommes mariés et célibataires, toutes les femmes célibataires - lectrices, ouvrez l'œil! — seraient obligés de s'assurer et de payer, dès l'âge de 22 ans, les hommes une cotisation de 32 fr. par an, les femmes une cotisation de 10 fr. par an. En retour, tous ceux, hommes et femmes, dont le revenu n'excède pas une certaine somme, toucheraient, à partir de 65 ans, une prime de 400 fr. par an. Et l'on compte sur un impôt sur les boissons distillées pour donner à ce projet son assiette financière.

Et les femmes mariées, direz-vous? Eh bien! elles ne payeraient rien pour leur compte, mais elles ne toucheraient rien non plus. A 65 ans, elles partageraient avec leur mari ces 400 fr. par an — à supposer que le mari ne veuille pas les garder pour lui! et nos lectrices verront comme nous passer dans leur esprit nombre de cas bien connus, où la femme ne toucherait pas un centime de ces 400 fr. Ou bien, si le mari meurt, elle les aurait pour elle toute seule - à supposer qu'elle ne soit pas veuve à un âge où l'entretien des enfants dépendrait d'elle, et où, par conséquent, elle devrait partager avec eux ces fameux 400 fr. Voilà tout.

On sera sans doute péniblement frappé, comme nous, de cette mesure d'exception à l'égard de la femme mariée, et de cette infériorisation de la famille comparativement aux célibataires. Le Message reconnaît qu'il y a des cas où la situation serait dure pour les deux époux, mais d'après la statistique, il n'estime pas que ces cas soient nombreux. Et il est évident qu'il est difficile au point de vue financier de tabler sur les cotisations de la femme mariée, quand, très souvent, elle n'a aucun gain en propre, et du point de vue de la justice, de lui faire toucher une prime quand elle n'a rien payé pour cela (n'oublions pas qu'il s'agit ici d'assurance et non pas d'assistance). C'est évidemment un de ces cas où il eût fallu prendre en considération la valeur économique du travail ménager de la femme mariée; car combien d'heures de femme de ménage, de raccommodeuse, de blanchisseuse, que de frais de pension alimentaire, ces femmes qui ne toucheraient en propre aucune prime d'assurance-vieillesse n'ont-elles pas économisé à leur mari? Mais cette notion est sans doute beaucoup trop neuve pour figurer dans un message du Conseil fédéral...

Un autre point qui nous rend rêveuse, c'est le taux plus bas des cotisations féminines (célibataires) que celui des cotisations masculines. Est-ce l'aveu implicite que les salaires féminins sont

toujours plus bas que les salaires masculins?...

Au moment où nous écrivons ces lignes, la Vme Assemblée de la Société des Nations va ouvrir ses séances. Son ordre du jour présente bien des questions d'intérêt féminin parler des grands problèmes d'ordre général qui touchent les femmes parce qu'ils touchent à l'avenir pacifique de l'humanité! La suppression de l'esclavage, l'assistance légale aux né-

n'a même pas cette ultime « faiblesse » : ce sont les éléments

masculins d'un intérieur de bourgeois, cossus et conventionnels.

la troisième montre un caractère indépendant. Une ouvrière

séduite et très digne dans son abandon, une femme mûre qui,

peu à peu, voit crouler comme châteaux de cartes les préjugés qu'elle avait, jusque-là, pris pour des vérités sacro-saintes, la

guerre aussi, permettent à la romancière de soulever quelques

Mais pourquoi donne-t-elle une idée un peu spéciale de la

Côté femmes : deux générations sacrifiées aux idées reçues;

Gagnerait-il à être plus concis? Mais peut-être y perdrait-il en spontanéité.

Quoi qu'il en soit, nous lui devons de connaître un type de femme d'une énergie, d'une droiture, d'une ardeur d'apprendre, de s'élever et de s'enrichir moralement et intellectuellement qui peut, en vérité, servir de modèle et d'encouragement aux volontés hésitantes. Et nous souhaitons de lire, quelque jour, traduite par la même plume, une autre œuvre de Rose Cohen, dont il a paru des nouvelles, des souvenirs, des publications variées.

Obéir 1

« La plus grande chose du monde », a dit Montaigne, « c'est de sçavoir estre à soy... » Telle la pensée que l'on peut lire sous le titre de ce roman féministe.

Un père viveur, qui cache tant bien que mal ses fredaines, mais entend être respecté dans son autorité de chef de famille et connaît tardivement honte et remords; un fils Don Juan, qui

femme émancipée? Etait-il vraiment nécessaire que, secouant avec raison des conventions périmées, Mme Camouin allât jusqu'à offenser des principes fort respectables, et, retombant

problèmes féministes.

dans la convention qu'elle prétend renier, prononçat cette phrase malencontreuse : « Me marier, ce serait léser les intérêts de mes enfants peut-être! > Et elle aime mieux prendre

comme amant celui qui la désirait comme épouse.

M.-L. PREIS.

¹ Par Marie-Thérèse Gil Bær, Paris, 1924, J.Ferenczi et fils, éditeur, 9, Rue Antoine Chantin .

cessiteux, les rapports des Commissions d'hygiène, du trafic de l'opium, de la traite des femmes, de la coopération intellectuelle, la question des réfugiés, la création d'un Bureau international pour la protection de l'enfance — toutes questions

d'intérêt direct pour des femmes.

Seront-elles discutées par des femmes? La liste complète des délégations ne nous est pas encore parvenue, mais nous pouvons cependant annoncer que l'on reverra à la salle de la Réformation les figures bien connues de Mme Wicksell (Suède), de Miles Forchammer (Danemark), Bonnevie (Norvège) et Vacaresco (Roumanie). L'Australie sera représentée cette année par Mrs. Allen, rédactrice de l'Argus de Melbourne, succédant à Miss Webb et à Mrs. Dale; et la Grande-Bretagne, après Mrs. Coombe-Tennant sous le régime Lloyd George et Dame Lyttelton sous le régime Baldwin, par Mrs. Swanwick, désignée tout naturellement par le gouvernement travailliste. Si, dans la presse féministe anglaise, on se plaint très vivement que Mrs. Swanwick n'ait que le titre de suppléante, et que M. Ramsay Macdonald n'ait pas pris l'initiative de confier à une femme un des trois postes de délégué titulaire, en revanche est-on d'accord que son choix est excellent. Mrs. Swanwick, dont les opinions socialistes et pacifistes sont bien connues, a été pendant plu-sieurs années rédactrice du journal suffragiste The Woman's Leader et membre du Comité exécutif de l'Union nationale pour le suffrage; brillante oratrice, journaliste de marque, très renseignée sur les affaires internationales, elle prouvera abondamment, soit à l'Assemblée, soit dans le sein des Commissions, ce dont est capable une femme dans un Parlement international. Elle l'a déjà prouvé d'ailleurs par la très intelligente mesure qu'elle a prise avant son départ, en convoquant des représentantes de toutes les grandes Sociétés féminines et féministes qui ont leur siège en Angleterre, pour les consulter et recueillir leur opinion sur les principaux sujets qui seront traités à Genève. Cet échange de vues n'a pu être que fécond.

Et même pendant ce mois de vacances, la mort a fait son ceuvre, frappant et fauchant, soit dans nos rangs, soit parmi celles qui, sans se rattacher à notre mouvement, relevaient cependant indirectement de lui. Telle fut, par exemple, Mlle Dora Melegari, décédée à Rome à un âge très avancé, et qui, si elle avait peur du suffrage féminin et le disait, n'en représentait pas moins un féminisme modéré, d'inspiration intellectuelle et morale. Notre collaboratrice, Mlle Hélène Naville, reviendra prochainement sur cette personnalité féminine que notre journal se devait de saluer.

Miss Isabella O. Ford, que cet été a aussi vue disparaître, fut, elle, au contraire, une suffragiste active et fervente. Les lecteurs de la première heure du Mouvement se souviennentils des chroniques anglaises, pleines d'humour et de vie, qu'elle nous donna à nos débuts? La guerre, les difficultés économiques, interrompirent cette correspondance régulière, mais Miss Ford resta une de ces amies au cœur chaud que l'on retrouve toujours avec plaisir. Elle avait pris une part très active au mouvement suffragiste constitutionnel anglais des ses débuts, vers 1860, et se dépensa pour lui sans compter. Mais les problèmes sociaux la préoccupaient aussi très vivement, et certainement pas en amateur: car elle fut une des premières à organiser les ouvrières de Leeds, sa ville natale, participant même avec elles à un cortège de grève pour les encourager. Aussi était-elle adorée dans les milieux ouvriers, et fut-elle un membre zélé du parti travailliste, dont elle suivait les Congrès comme traductrice, aussi bien que nos Congrès suffragistes internationaux. C'est à celui de Genève, en 1920, que nous l'avons vue pour la dernière fois, et c'est avec émotion que nous saluons la mémoire de cette femme généreuse dont la vie tout entière fut mise au service des idées qu'elle trouvait justes.

Enfin, chez nous, une perte très sensible a été faite en la personne de Mme Studer-Steinhaüslin, présidente de l'Union internationale des Amies de la Jeune Fille. Elle avait consacré à cette activité dix-huit des meilleures années de sa vie, tout son cœur, ses grandes capacités de travail, ses convictions profondes et son tempérament de chef. Sa santé l'avait malheureusement tenue éloignée ces dernières années des sessions de la Commis-

sion consultative de la S. d. N. contre la traite, où son autorité eût été très grande, mais elle avait certainement par son labeur préparé les voies à cette reconnaissance officielle de l'activité des Sociétés qu'elle présidait.

E. GD.

* A travers les Sociétés Féminines

Assemblée générale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses. - Pour la première fois les Bâloises ont eu le plaisir d'accueillir chez elles, au début de l'été, la Société d'Utilité publique des Femmes suisses. Le beau temps contribuait à faire fête à cette 36me assemblée, que la présidente, Mlle Trüssel, a été heureuse d'ouvrir dans la vieille cité du Rhin. Un souvenir ému fut consacré à Mme Lüscher, que nous avons eu la douleur de perdre. C'est pendant qu'elle présidait le Frauenverein de Bâle, que celui-ci s'est transformé en section de la Société d'Utilité publique. Le rapport sur le dernier exercice marque la continuation d'une activité paisible, dépourvue d'événements sensationnels. Onze cantons ont répondu à la pétition concernant l'enseignement ménager obligatoire. L'assistance aux familles, si chaudement recommandée lors de la dernière Assemblée, n'a encore été introduite par aucune section. Le rapport de Mme Nägeli sur l'Ecole de gardes-malades de Zurich signale le remplacement du médecin en chef, le chiffre élevé des diplômes (36) et la fréquentation croissante de l'hôpital pour femmes. La directrice de l'Ecole, Mme Lehmann, a entretenu l'Assemblée de la formation des infirmières, des qualités de sérieux et de dévouement qui doivent en être les bases indispensables et aussi du développement que l'Ecole doit leur fournir. - L'Ecole de jardinage de Niederlenz et l'Ecole ménagère de Lenzbourg ont cheminé normalement pendant l'année écoulée. - Le programme comportait ensuite une conférence de Dr Salomé Schneider sur l'état actuel des travaux préparatoires pour l'assurance vieillesse, invalidité et survivants. Les bases du projet sont posées selon les propositions du Message fédéral de novembre dernier. Il va de soi que les femmes manifesteront une résistance à la mesure qui limite l'assurance obligatoire au sexe masculin, tandis qu'en payant leurs impôts, elles fourniraient une part des sommes attribuées aux assurés! Des considérations économiques et sociales peuvent justifier une restriction de l'obligation qui s'appliquerait seulement aux personnes dont la position les met à l'abri du besoin. Or la grande majorité des femmes qui travaillent n'est pas dans ce cas. Du reste, une récente communication de M. le Conseiller fédéral Schulthess fait entrevoir qu'il ne serait plus question d'exclure celles-ci de l'obligation. 1 - Le lendemain, l'Assemblée a entendu le compte-rendu de Mme Hauser-Hauser, de Lucerne, sur la distribution de 1050 diplômes de domestiques: quelques-uns ont été accordés pour des services de plus de cinquante ans de durée. - La lutte contre la tuberculose a été grandement facilitée par les subventions fédérales. Enfin, l'activité pour le placement des enfants a été exposée par MIle Martha Burkhardt, de Rapperswil, qui a insisté sur les difficultés qu'elle rencontre. L'œuvre a pourtant réussi à retirer 26 enfants de situations des plus misérables. - Il a été ensuite décidé d'attribuer des sommes diverses aux institutions de la Société et d'examiner la demande qui lui a été adressée d'apporter un concours aux efforts de Pro Juventute en faveur des enfants suisses à l'étranger. - La proposition de tenir la prochaine réunion à Saint-Gall a été acceptée avec enthousiasme. C. H.

Vaud. — Fédération des Unions de Femmes. (Retardé.) — La 11me Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud s'est réunie au Sentier le 4 juin 1924. La matinée fut occupée par la séance administrative sous la présidence de Mme Couvreu. Le souvenir de Mle de Mülinen est rappelé et l'Assemblée se lève pour honorer sa mémoire. — Le rapport de la présidente formule deux propositions: publication d'une brochure commémorant les dix ans d'existence de la Fédération, et organisation de réunions avec conférence dans une localité n'ayant pas encore d'Union. — Les comptes, soldant par 552 fr. 48 en caisse, sont approuvés. — Une modification de l'article 2 des statuts cantonaux est adoptée à l'una nimité: « De coopérer, sans esprit de parti, au bien du pays. » — Les Unions de Lausanne, Lavaux et Lutry donnent des nouvelles

¹ Voir plus haut les dernières nouvelles à ce sujet. (Réd.)